

Démarche : Dispositif départemental d'accompagnement des étudiants en 4ème année de maïeutique en stage en Mayenne

Organisme : Direction de l'Autonomie - Mission Santé de Proximité

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Le Département de la Mayenne a confirmé sa mobilisation, aux côtés de tous les acteurs concernés par la démographie des professionnels de santé, pour mettre en place des moyens permettant d'améliorer l'accueil de futurs soignants sur le territoire.

À cet effet, suite aux Etats généraux de la santé, il a été décidé d'étendre le dispositif départemental d'accompagnement aux étudiants en 4ème année de maïeutique réalisant leur stage long en Mayenne. Il a été adopté le principe du versement d'une aide forfaitaire de 200 euros par mois de stage en Mayenne.

Le demandeur

Nom de naissance

Nom marital

Prénom

Date de naissance

Vous êtes né en France ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Lieu de naissance

Pays

Sélectionnez le pays dans la liste

Adresse postale

Modalités de réalisation du stage

Lieu de stage

Engagement

J'atteste sur l'honneur :

être étudiant en 4ème année de maïeutique à l'Université d'Angers

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

m'engager à réaliser l'intégralité de mon stage dans la structure mentionnée

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Coordonnées bancaires

Veuillez indiquer l'IBAN

Vous trouverez cette information sur votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB).
L'IBAN est composé de 27 caractères commençant par FR.

Veuillez indiquer le code BIC inscrit sur votre RIB

Vous trouverez cette information sur votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB).
Le BIC est composé de 8 à 11 caractères.

Pièces justificatives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Relevé d'identité bancaire ou postal de l'étudiant

Les pièces jointes RIB doivent :

- Etre au seul format PDF, tout autre format est à proscrire
- Etre lisible, au format officiel de banque et ne pas « être de travers »
- Comporter expressément le logo et l'identification de la banque
- Comporter les mentions réglementaires obligatoires : l'IBAN complet ainsi que le nom et l'adresse du titulaire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Protection des données à caractère personnel

Le responsable du traitement est :

Monsieur le Président du Conseil départemental

39 rue Mazagran – CS 21429

53014 Laval CEDEX

Les données à caractère personnel collectées à l'occasion du présent téléservice font l'objet d'un traitement ayant pour finalité l'instruction et le versement des aides financières délivrées par le Département de la Mayenne dans l'objectif d'inciter les étudiants en 4ème année de maïeutique à réaliser leur stage en Mayenne.

Les données collectées sont : nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse postale, lieu de stage, année d'études et lieu de formation, IBAN, convention de stage.

Ce traitement est fondé sur le consentement de l'utilisateur, manifesté lors de la demande d'aide.

Ces données sont destinées aux services compétents pour l'instruction des dossiers (mission santé de proximité et service ressources et coordination de la direction de l'autonomie, secrétariat général de l'assemblée départementale, direction des finances, paie départementale) ainsi qu'aux élus du conseil départemental (décisions d'attribution des aides).

La durée de conservation des données dans la base active est limitée à :

- 12 mois sur démarches simplifiées à compter de la dernière action d'instruction du dossier ;
- 3 ans après le diplôme s'agissant du nom, prénom et du lieu de stage afin d'effectuer un suivi professionnel sur le serveur informatique du Département ;
- 6 mois à compter de la date de passage devant la commission permanente s'agissant de l'IBAN, de la date et du lieu de naissance.

Les données récupérées seront ensuite archivées selon les dispositions légales applicables.

Vous avez la possibilité, en saisissant le délégué à la protection des données (protectiondesdonnees@lamayenne.fr) :

- D'accéder aux données vous concernant,
 - De demander leur rectification, leur effacement ou leur limitation,
 - De bénéficier de la portabilité de vos données,
 - De retirer votre consentement à tout moment,
- Dans les conditions fixées aux articles 13 à 22 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27/04/2016 (dit RGPD).

En cas de difficulté persistante, vous pouvez saisir directement la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/agir>).